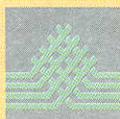


P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LA FORMATION CONTINUE EST ARRIVÉE PRÈS DE CHEZ VOUS...

N euf millions de personnes formées entre janvier 1999 et mars 2000 : c'est le nombre estimé à partir d'une enquête auprès des Français sur leurs pratiques de formation continue. Parmi les adultes de moins de 66 ans sortis de formation initiale, 28 % ont ainsi suivi au moins une formation au cours des 14 mois précédant l'interrogation. 65 % d'entre eux ne sont pas du tout partis en formation au cours des deux dernières années. La moitié de ces derniers a malgré tout suivi une formation depuis la fin de ses études, mais celle-ci remontait à plus de deux ans.

L'accès à la formation continue est par ailleurs très inégalitaire. Il est très lié au passé éducatif des personnes : les moins formées initialement y accèdent de fait moins facilement. Au-delà de la confirmation de cette situation paradoxale, l'enquête permet d'éclairer les raisons et les histoires, racontées par les personnes elles-mêmes, qui ont conduit à cette absence de formation. L'étude de leurs réponses fait apparaître le rôle déterminant du contexte institutionnel dans lequel elles sont insérées. Plus que l'envie personnelle, les propositions et critères de sélection de l'entreprise pour les salariés, du marché du travail et de l'ANPE pour les chômeurs, peuvent avoir une réelle influence sur l'accès à la formation.



Le cercle vertueux de l'accès à la formation

L'accès à la formation continue dépend largement des acquis à la sortie de la formation initiale (1). Les plus diplômés, ceux qui ont quitté l'école le plus tard, sont aussi les plus informés et les plus désireux de suivre une formation et, de fait, y accèdent le plus. Mais le facteur le plus discriminant est d'abord celui de la situation professionnelle (tableau 1) : en comparaison des salariés, et encore plus des salariés du secteur public, les inactifs, les chômeurs et les indépendants ont une très faible chance d'avoir récemment suivi une formation continue. Ainsi, si 55 % des salariés du public ont eu une formation dans les deux dernières années, seuls 41 % des salariés du privé, 30 % des chômeurs, 24 % des indépendants et 14 % des inactifs non retraités sont dans ce cas.

Sans entrer dans le détail de ces différences, on peut tracer un rapide portrait des adultes qui n'ont pas accédé à la formation continue : ils ne sont pas salariés, n'ont aucun diplôme (la moitié de ceux qui n'en ont aucun n'ont jamais eu de formation continue, contre 15 % des diplômés de niveau supérieur à bac plus deux), ont quitté l'école avant 18 ans, sont plutôt âgés. Sans formation depuis deux ans, ils sont aussi moins nombreux à en avoir bénéficié depuis leur sortie du système scolaire. Ils n'ont pas eu de bilan de compétences et ne pensent pas avoir un droit à la formation continue. Une minorité estime importants ses futurs besoins de formation (contre plus de 70 % de ceux qui ont eu une formation) et seuls 17 % ont éprouvé, depuis janvier 1999, une envie ou un besoins de formation non satisfait (contre 28 % des « formés »).

Tableau 1
Comment je ne me suis pas formé

	Ensemble (100 %)	Formés (35 %)	Non formé depuis 2 ans (65 %)							Effet propre sur la probabilité d'avoir au moins une formation depuis mars 1998
			Aurait voulu (34 %)	Sur le tas (30 %)	Pas utile (7 %)	Manque de moyens (7 %)	S'occupe des enfants (10 %)	Problème de santé (7 %)	Vient de finir sa formation (5 %)	
Femmes	50	48	50	45	51	53	85	59	47	-
Présence d'enfants < 6 ans	18	19	18	11	12	17	44	16	11	-
Nationalité autre que française	7	4	8	8	5	6	11	8	3	--
Unité urbaine	100	100	100	100	100	100	100	100	100	*
Commune rurale	26	23	23	27	34	26	23	21	34	-
< 20 000 habitants	16	15	17	16	18	20	15	13	14	-
20 à 200 000 habitants	20	21	19	20	19	18	22	27	16	réf.
>200 000 habitants	21	22	25	22	18	16	26	24	16	=
Agglomération parisienne	17	19	16	15	11	20	14	15	20	-
Âge	100	100	100	100	100	100	100	100	100	*****
15-24 ans	6	7	8	4	2	4	3	2	33	++
25-34 ans	25	30	29	15	16	25	30	16	33	=
35-44 ans	26	30	28	21	23	36	28	25	8	=
45-54 ans	26	26	25	30	29	24	15	29	9	réf.
55 ans ou plus	17	7	10	30	30	11	24	28	17	---
Diplôme le plus élevé	100	100	100	100	100	100	100	100	100	*****
Supérieur	10	17	7	5	4	6	4	5	16	++++
Bac + 2	11	18	8	6	7	9	5	8	19	+++
Bac, BP	13	17	12	10	11	14	10	9	21	++
CAP, BEP	29	26	33	29	32	33	26	25	24	réf.
BEPC	7	7	8	7	6	10	7	7	8	=
Aucun ou CEP	30	15	32	43	40	28	48	46	12	--
Âge de fin d'étude	100	100	100	100	100	100	100	100	100	****
14 ans ou moins	17	6	14	29	27	10	23	28	7	---
15-16 ans	16	11	18	18	18	19	24	20	8	-
17 ans	12	10	13	13	14	14	13	12	8	réf.
18 ans	17	17	19	15	17	20	15	14	14	=
19-20 ans	15	19	16	12	13	17	14	10	19	+
21-23 ans	15	23	14	9	7	13	8	11	26	+
24 ans ou plus	8	14	6	4	4	7	3	5	18	+
Situation en janvier 1999	100	100	100	100	100	100	100	100	100	*****
Salariés du public	17	26	17	11	10	14	5	8	10	++
Salariés du privé	45	53	49	46	39	48	13	19	38	réf.
Indépendants	8	5	5	13	15	14	6	5	18	---
Chômeurs	10	9	17	8	5	11	10	16	5	--
Retraités	6	1	2	12	13	4	10	7	12	----
Autres inactifs	14	6	10	10	18	9	56	45	17	-----
A eu une FC avant mars 1998 (/ sortis du système scolaire)	63	81	59	53	54	61	43	51	59	++++
A eu un bilan de compétences	4	8	3	2	1	2	1	1	5	++++
Pense avoir droit à formation professionnelle	49	56	49	41	41	46	46	52	48	++
A eu un besoin ou une envie non satisfait de formation continue	21	28	31	10	5	49	13	21	17	+
Estime ses futurs besoins de formation professionnelle importants	50	72	56	26	18	58	38	33	57	variable non introduite dans ce modèle

Lecture : 48 % des adultes ayant eu au moins une formation dans les deux dernières années sont des femmes, contre 50 % dans l'ensemble de la population. Elles représentent 85 % des personnes n'ayant pas eu de formation dans les deux dernières années qui répondent à la question « pourquoi » en utilisant un vocabulaire familial.

Effet propre : « toutes choses égales par ailleurs » (quels que soient la nationalité, le diplôme...), le fait d'être une femme diminue un peu la probabilité d'avoir eu une formation depuis deux ans ; avoir 55 ans ou plus divise par deux cette probabilité par rapport à la situation de référence. Les « * » résument l'importance de l'impact de la variable sur cette probabilité.

Champ : sortis du système scolaire de moins de 66 ans.

Source : enquête « formation continue 2000 » ; traitement : MES-DARES.

(1) - Cf. encadré 1, page 3.

Comment

je ne me suis pas formé

Comment comprendre ce cercle vertueux de la formation, qui entraîne ceux qui sont initialement les plus formés à souhaiter accéder à la formation continue et rejette les moins qualifiés loin de ces rives ? Les réponses des personnes concernées à la question « pourquoi n'avez-vous suivi aucune formation depuis mars 1998 ? » rendent compte de leur rapport à la formation continue et de la représentation qu'elles s'en font (encadré 2).

Deux principaux ordres de raison sont avancés par les personnes qui n'ont pas eu de formation depuis deux ans. Le premier évoque un contexte professionnel, et on peut y distinguer quatre manières différentes de répondre à la question ; le second, minoritaire, fait appel à des motifs d'ordre personnel et se décline selon trois styles de vocabulaire employé.

« J'aurais bien voulu me former, mais... »

Un tiers des personnes interrogées (tableau 1) évoquent leur relation à la formation continue au passé du conditionnel, sur le mode du regret : ils *auraient aimé* (2) faire un *stage* ; on ne le leur a *jamais proposé* ; ils ont parfois fait une *demande* à leur employeur, à l'*ANPE* ou à un organisme... Leurs réponses sont longues puisqu'ils y expliquent les circonstances qui n'ont pas rendu *possible* la formation – leur *contrat (intérim, CES...)*, qui ne leur ouvre pas le *droit*, le *refus* de leur *patron* ou de l'*ASSEDIC*, leurs *démarches* et leurs *difficultés* – et parfois leurs projets de *formation*.

Les personnes qui utilisent ce type de vocabulaire sont en géné-

(2) - Les mots en italiques font partie des formes qui caractérisent particulièrement le vocabulaire employé par les personnes classées dans ce type.

Encadré 1

L'ENQUÊTE « FORMATION CONTINUE 2000 »

L'enquête « formation continue 2000 » est une enquête complémentaire à l'enquête « emploi », réalisée par l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) en mars 2000. Elle a été conçue en collaboration avec le CEREQ (centre d'études et de recherche sur les qualifications), la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et la DGEFP (délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) du ministère de l'emploi et de la solidarité, la DPD (direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale), le commissariat général du plan et le secrétariat d'État aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

28 700 personnes, âgées de 15 à 65 ans et ayant terminé leurs études initiales, ont été interrogées en face à face sur les formations suivies depuis la fin de leurs études.

La définition de la formation retenue par l'enquête inclue aussi bien les formations en alternance et les stages que les formations en situation de travail et les pratiques d'auto-formation, que celles-ci aient été entreprises dans un objectif professionnel ou personnel. Le questionnaire comporte une interrogation sur les formations suivies, particulièrement détaillée pour les formations de la dernière période (janvier 1999 à mars 2000).

La partie du questionnaire qui est au centre de cette étude interroge les personnes sur leur attitude face à la formation continue, leur environnement professionnel et institutionnel et les contraintes qui pèsent sur l'accès à la formation. Aux 18 600 personnes n'ayant pas suivi de formation depuis deux ans a notamment été posée une question « ouverte » (sans modalités prédéfinies) dont la réponse a été saisie directement et *in extenso* par les enquêteurs et soumise à une analyse statistique des données textuelles (voir encadré 2).

Les premiers résultats issus de cette enquête ont fait l'objet de deux publications :

Fournier, Hanchane, Lambert, Perez, Théry, Thomas, « Un panorama de la formation continue des personnes en France », *Bref CEREQ* n° 172, février 2001.

Goux & Zamora, « La formation en entreprise continue de se développer », *INSEE Première* n° 759, février 2001.

« POURQUOI N'AVEZ-VOUS SUIVI AUCUNE FORMATION DEPUIS MARS 1998 ? »

Réponses caractéristiques

« J'aurais bien voulu me former, mais... » (34 % des réponses)

- Depuis mon dernier stage en 1993 rémunéré par l'assedic, pas de débouché sur l'embauche prévue. Depuis je n'ai plus droit aux stages à cause de mon âge ; pourtant j'en avais fait la demande.
- Je souhaitais faire une formation d'aide soignante ; je suis auxiliaire de puériculture ; pour accéder à cette formation de six mois, j'ai passé un entretien mais je n'ai pas été retenue : étant diplômée auxiliaire, je n'ai pas le droit de passer le concours d'entrée en école d'aide soignante pour une formation d'un an ; j'avais fait une inscription mais elle m'a été retournée.
- Jusqu'à présent j'ai donné la priorité à une recherche d'emploi. Aujourd'hui, j'ai déposé une demande de formation cariste. Dossier en cours.
- Parce que les formations que l'on m'a proposées, les dates étaient passées depuis six mois et ils ont été incapables de me renseigner sur les prochaines sessions ; j'aurais pu avoir un stage en novembre pour un brevet d'État et l'ANPE ne me l'a même pas dit et j'ai demandé une allocation d'aide de reclassement professionnel pour un stage de 24 mois coûtant 38 000 francs et l'on ne m'a accordé que 1 000 francs d'aide ; je n'ai donc pas pu faire ce stage.
- Trop nouvelle dans mon emploi, je n'y avais pas vraiment droit. Les formations étaient proposées en priorité aux plus anciens.
- Parce que je ne trouve que des CDD et les employeurs ne veulent pas investir dans une personne qui n'a que des CDD ou maintenant des contrats emploi solidarité.
- J'étais au chômage ; je suis allé plusieurs fois demander des stages pour changer de travail, car mon ancien travail de fonderie était trop fatigant ; ils n'ont jamais voulu me faire faire un stage ou un apprentissage. Au moment, après trois années de chômage, où ils me proposent un bilan, le lendemain je trouve du travail en intérim, et j'y suis depuis trois semaines.
- On ne m'a rien proposé ; le patron ne pense qu'au rendement.

ral salariées ou chômeuses. Elles ne se distinguent pas particulièrement par leur niveau de formation ou leur âge. Elles estiment en revanche importants leurs besoins de formation pour leur vie professionnelle dans les années à venir et ont souvent déjà connu la formation dans le passé.

« J'ai appris sur le tas »

Un deuxième type d'argumentation est utilisé par 30 % des personnes non formées depuis deux ans. D'un point de vue *professionnel*, elles se considèrent comme *suffisamment formées* : soit parce qu'elles jugent que leur *métier ne nécessite pas de qualification* ou *n'évolue pas (travail à l'usine, nourrice, gardien, agriculture...)* ; soit parce qu'elles *s'estiment déjà compétentes* : elles se sont *formées sur le tas*, ont *acquis de l'expérience*, continuent à *s'informer* (par exemple en *lisant des revues*). Cette absence de *besoin* relativement à leur *qualification* se conjugue avec une absence de *motivation* et d'*envie* de formation, une *fatigue* professionnelle parfois.

Utilisent ce vocabulaire des salariés du secteur privé mais aussi des indépendants et des retraités. Ils sont plus âgés que les autres et ont souvent fini leurs études avant 16 ans : ainsi, plus de la moitié d'entre eux a plus de 30 ans d'expérience professionnelle (contre 38 % de l'ensemble des personnes n'ayant pas eu de formation dans les deux dernières années). Beaucoup n'ont aucun diplôme initial.

« Je n'en vois pas l'utilité »

Un autre type de réponses (7 %) se rapproche de ces « formés sur le tas » par l'absence de *nécessité* de formation continue. Au contraire des précédentes, ces réponses sont cependant très courtes, générales et peu argumentées : vu leur *âge* ou leur *profession*, ces personnes n'en

Encadré 2

L'ANALYSE STATISTIQUE DES RÉPONSES À LA QUESTION « POURQUOI N'AVEZ-VOUS SUIVI AUCUNE FORMATION DEPUIS MARS 1998 ? »

Les réponses à la question ouverte « pourquoi n'avez-vous suivi aucune formation depuis mars 1998 » ont été traitées avec une méthode d'analyse statistique du langage qui permet de les classer selon le vocabulaire employé.

La méthode et le logiciel (ALCESTE) utilisés pour analyser les 18 600 réponses ont été élaborés par Max Reinert (1).

À partir du corpus saisi, et après une phase de lemmatisation (réduction des mots à leur racine), ALCESTE construit d'abord le dictionnaire des formes (ou mots) employés ; c'est le vocabulaire. Ainsi, dans les propos des personnes qui n'ont suivi aucune formation depuis deux ans apparaissent, en tête des mots les plus fréquents, les deux idées de *besoin* et de *proposition*, sur un mode négatif : « je n'en ai pas eu besoin » ; « on ne m'en a pas proposé ».

Le logiciel réalise ensuite une classification descendante hiérarchique des réponses selon leur utilisation du vocabulaire du corpus. Les « mots outils » (négations, articles, etc.) ne sont pas considérés comme des variables actives dans cette classification. La proximité des réponses est calculée en fonction du nombre de co-occurrences (mots qui apparaissent ensemble dans plusieurs réponses). Une partie des réponses recueillies pour cette enquête sont trop courtes pour pouvoir être classées : comportant un seul mot actif (« aucune proposition »), elles ne peuvent être rapprochées d'autres réponses. La classification étant descendante, les « mondes lexicaux » les plus éloignés sont séparés en premier. Sont finalement classées ensemble les réponses qui font référence à un même « monde lexical » (2), constitué de mots souvent utilisés conjointement. On fait ici l'hypothèse que ces « mondes lexicaux » caractérisent le rapport de la personne qui parle à son absence de formation.

Les mots présentés en italiques dans le texte sont tirés du vocabulaire spécifique de la classe. Les exemples cités en encadré sont des réponses caractéristiques de chaque classe.

(1) - Qui doit être ici remercié pour son aide précieuse et indispensable à cette étude.

(2) - Reinert M., « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », Langage et Société, décembre 1993.

« J'ai appris sur le tas » (30 % des réponses)

- Pour faire le ménage j'en ai pas besoin, à quoi ça me servirait ? Je n'ai plus envie de travailler, je veux aller me promener.
- Parce que je suis déjà compétent depuis des années que je fais ce métier ; dans ce métier il y a peu d'évolution et j'ai beaucoup d'expérience.
- Place aux jeunes ; je suis en haut de l'échelon, ça ne m'intéresse plus ; j'attends la retraite.
- Parce que ce que je fais je sais le faire et l'usine n'a pas encore de nouvelles technologies mais dans un proche avenir, il y aura de nouvelles machines et, je pense, il y aura des formations et je n'en ai pas trop envie, je suis un manuel.
- Parce que ça ne m'intéresse pas, et puis moi je suis de nuit mais les formations se font de jour, et moi je n'ai plus l'habitude de travailler de jour, et puis je vais bientôt partir en préretraite ; sur le plan personnel je me cultive comme je peux à la télévision, je lis les revues, etc.
- Parce que le temps nous manque. Je me forme sur le terrain. Un technicien nous apporte beaucoup. C'est lui qui nous livre les produits pour les champs.
- Pas besoin de formation pour ramasser des balles de golf ; pas besoin de formation pour tenir un balais et pour mettre les poubelles à l'extérieur des copropriétés.
- Si vous pensez que j'ai besoin d'une formation pour faire des ménages, où allons nous ?
- Je n'en ai pas besoin, je suis un super charcutier.
- Je n'en ai pas besoin, je suis artiste et je travaille à l'inspiration.

« Je n'en vois pas l'utilité » (7 % des réponses)

- Ce n'est plus utile dans ma profession. Je verrai plus tard.
- C'est trop tard maintenant. Je ne vois pas l'intérêt de me remettre à étudier quelque chose.
- On ne m'a rien proposé et je ne vois pas trop l'intérêt dans l'immédiat.
- Parce que je ne ressens pas l'utilité de m'engager dans ce circuit, et je n'en ai pas besoin.
- Je n'en ai pas vu l'utilité, je n'en ai pas le temps.
- Parce que je n'ai pas eu envie d'apprendre de bêtises.

voient pas l'utilité ni l'intérêt, ne ressentent pas la nécessité d'étudier.

Elles sont majoritairement âgées de 45 ans ou plus et n'ont pas ou peu de diplômes. Elles sont indépendantes, retraitées, inactives ou salariées du privé, et la formation ne semble pas leur manquer : 5 % seulement ont éprouvé une envie ou un besoin non satisfait de formation ; les trois quarts d'entre elles estiment leurs futurs besoins de formation professionnelle nuls ou peu importants.

« Par manque de moyens »

Toujours du côté de la vie professionnelle, une dernière catégorie de répondants (7 %) justifie l'absence de formation par un *manque de moyens* : il peut s'agir de *moyens financiers*, de *moyens de locomotion*, de *manque de disponibilité*, de *information*, de *propositions* ou de *opportunités*. Étant donné leur *éloignement* et leur anticipation du *budget* nécessaire par la formation, ils disent ne pas en avoir le *courage*.

Ces salariés du secteur privé habitent plus souvent que les autres dans l'agglomération parisienne ou dans de petites communes ; ils sont peu diplômés. Sans connaître particulièrement leurs droits, ils disent pourtant avoir éprouvé une envie ou un besoin de formation continue, dans le passé comme pour le futur, et six sur dix ont effectivement suivi une formation avant mars 1998.

« Je m'occupe de mes enfants »

Du côté de la vie personnelle, 10 % des réponses évoquent le *devoir* ou le *choix* de se consacrer à *sa famille* : *élever* et *éduquer* ses *enfants*, *s'occuper* de ses *parents malades*, de son *mari*, *attendre* la *retraite* pour *jardiner*, *bricoler*, *rest* à la *maison*.

« Par manque de moyens » (7 % des réponses)

- Par manque de motivation et surtout à cause de l'éloignement des lieux de formations.
- Manque de moyens de la part de l'employeur.
- Manque de moyens financiers et de proposition de l'ANPE.
- On ne me le propose pas, mais de toute façon je suis très limitée car j'habite la campagne et je n'ai pas de voiture.
- Parce que financièrement je n'en avais pas les moyens, et le manque de temps.

« Je m'occupe de mes enfants » (10 % des réponses)

- Je m'occupais des enfants et maintenant je suis enceinte de mon cinquième bébé, donc pas le temps de faire des formations. Je n'ai jamais pensé à des formations étant donné que je devais élever mes enfants, c'est un choix.
- Je n'en avais pas besoin ; je devais élever mes enfants ; je ne me suis jamais posé la question.
- Je m'occupe de mes petits enfants, d'une amie handicapée, et de mes grandes filles.
- Parce que je suis mère au foyer. J'ai mes occupations, mon tricot, mon ménage, les enfants, le mari à soigner, mes mots croisés. Donc j'ai de quoi faire.
- Je suis obligé de rester à la maison pour m'occuper de mon enfant malade.
- Car je désire élever mes enfants et rester mère au foyer.
- Pour cause familiale : il y avait une formation qui me plaisait mais mon mari a refusé.
- Qu'est que vous voulez que je fasse ? J'ai eu ma belle mère pendant sept ans. Après j'ai soigné ma mère. J'ai eu aussi quatre enfants à élever. Suite à toute cette fatigue, j'ai fait un infarctus...

Ces femmes (pour 85 %) sont « inactives ». On y trouve les mères de jeunes enfants mais aussi des grands-mères. Une sur dix est étrangère. Elles n'ont aucun diplôme et plus de la moitié n'ont jamais eu de formation continue. Malgré tout, près d'une sur quatre envisage ses futurs besoins de formation comme importants, certaines dans l'optique de *retravailler*.

« J'ai des problèmes de santé »

7 % des réponses portent spécifiquement sur les *problèmes de santé* de la personne interrogée : elles décrivent la *maladie*, le *handicap*, les *obligations médicales* et *administratives* (*reconnaissance COTOREP*), *contraintes* qui *empêchent* toute formation. Ce sont souvent des femmes âgées et non diplômées, inactives ou au chômage.

« Je viens de finir ma formation »

Enfin, parmi les personnes qui n'ont pas eu de formation depuis deux ans, 5 % sont dans cette si-

« J'ai des problèmes de santé » (7 % des réponses)

- Je suis en incapacité de travail. J'ai un problème de handicap mental.
- J'ai des problèmes de santé dus à des accidents du travail non reconnus.
- Grave problème de santé ; je ne serais pas capable de suivre une formation.
- Je suis en invalidité ; je travaille en hôpital de jour et les infirmiers nous font faire des activités, mais nous ne sommes pas payés.
- J'aurais aimé mais ma maladie m'en a empêché. Je ne peux envisager aucune activité dans l'avenir qui demande un effort à cause de ma santé.
- Vis-à-vis de ma santé, j'ai été arrêté par la médecine du travail qui m'a fait un dossier COTOREP comme travailleur handicapé, mon état de santé s'est encore dégradé, infarctus plus blocage de la colonne vertébrale, prise de médicaments, fatigue, perte de mémoire, donc impossibilité de suivre une formation.
- J'étais souvent à l'hôpital et le chômage ne m'a rien proposé, la COTOREP non plus.

tuation parce qu'elles étaient *encore* à l'*école* en formation *initiale* ou parce qu'elles ont *déjà* eu une formation importante avant mars 1998. Elles *viennent* de *commencer* leur *carrière*, *sortent* d'*apprentissage*, *achèvent* *tout* *juste* leur formation. Deux tiers d'entre elles ont moins de 35 ans et elles sont sou-

vent diplômées. On n'y trouve pas les jeunes chômeurs mais des indépendants, des salariés et aussi une partie des retraités, qui ont bénéficié de formations dans le passé. Sans en éprouver d'envie immédiate, elles estiment leurs futurs besoins de formation professionnelle importants.

Les contextes professionnels sont déterminants

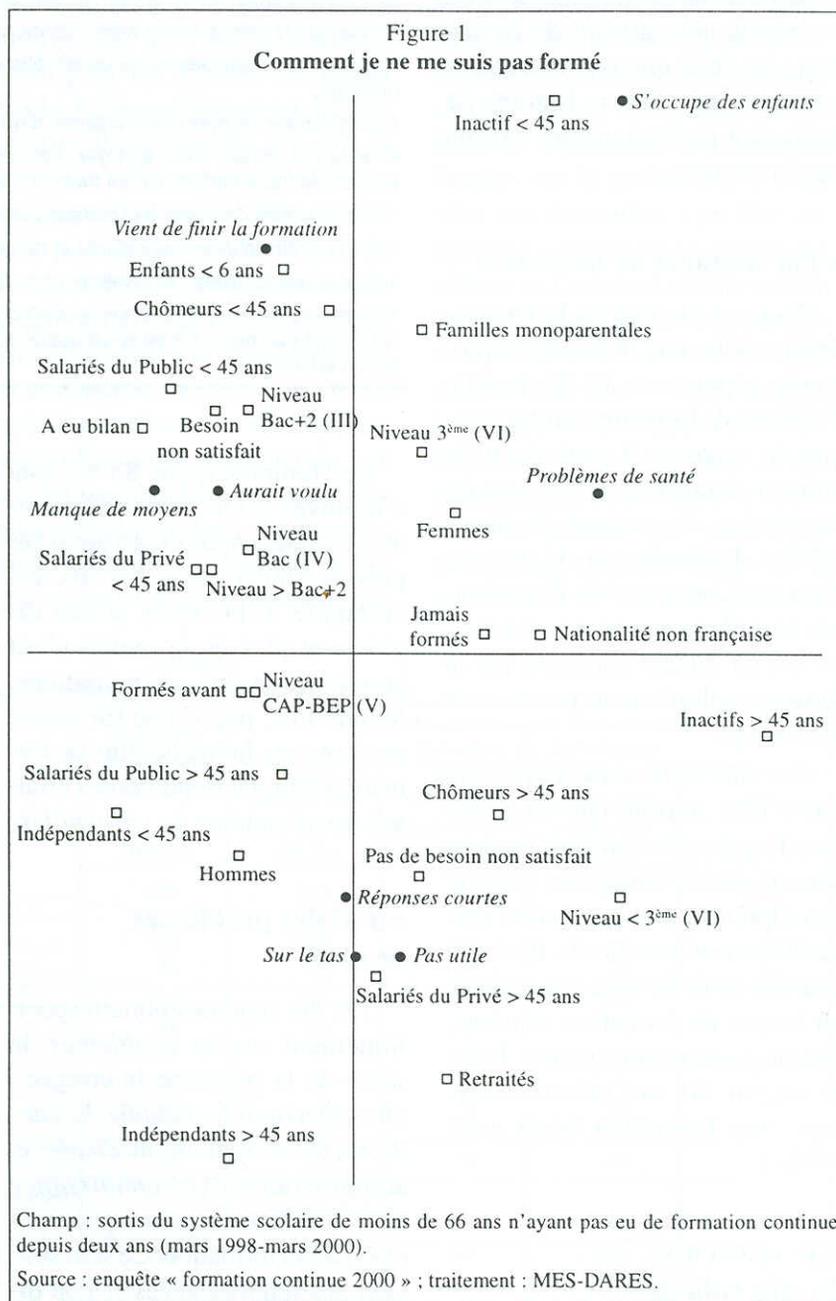
Les réponses à la question : « pourquoi n'avez vous suivi aucune formation depuis deux ans ? » montrent qu'une partie des adultes interrogés se sentent très éloignés de cette problématique. Les personnes en mauvaise santé, proches de la retraite, les jeunes femmes au foyer et les grands-mères se disent « non concernées » et sont effectivement assez éloignées de la formation : elles ont un faible niveau d'études initial et n'ont jamais eu de formation continue (côté Est de la figure 1). Elles vivent cependant parfois leur situation comme une contrainte relativement à la possibilité de se former.

Une autre partie des répondants n'éprouve pas de besoin de formation, parce qu'ils sont âgés, expérimentés ou parce que leur métier, de faible niveau de qualification, ne leur paraît pas en nécessiter (côté Sud de la figure 1). Il ne s'agit pourtant pas d'un refus absolu, qui serait lié, par exemple, à de mauvais souvenirs scolaires. L'envie et la motivation sont pour eux indissociables de la situation professionnelle dans son ensemble : c'est parce qu'un faible niveau de formation initiale conduit à des métiers non qualifiés ou appris sur le tas que la formation continue n'apparaît pas nécessaire.

Enfin, la plus grande partie des réponses (projetées dans le cadran Nord Ouest de la figure 1), fait au contraire apparaître un appétit et

« J'ai fini mes études, je commence ma carrière » (5 % des réponses)

- Je faisais une formation, payée par le FONGECIF, qui a commencé en avril 1997 et s'est terminée en juin 1998 ; donc aucune formation commencée à partir de mars 1998.
- Je viens de sortir de l'école, cela est trop récent.
- Je viens juste de finir mes études initiales.
- Rien n'était intéressant et de plus j'ai fait mon quota de formations auxquelles j'ai droit pour ma carrière. Je suis en quotas.
- J'ai débuté mon emploi depuis peu de temps. J'espère pouvoir suivre des formations à l'avenir pour avoir un emploi plus intéressant.



une proximité pour la formation. En dehors même de la question des *moyens* matériels, l'existence de *propositions*, d'*opportunités* ou de *droits* joue dans ce contexte un rôle essentiel pour l'accès à la formation.

Au total, le fait de n'avoir pas eu de formation au cours des deux dernières années ne signifie pas que les personnes en soient exclues. Les représentations de la formation présentes dans leurs réponses ne reproduisent pas la segmentation ob-

servée à partir des seules catégories statistiques. Le cercle vertueux de la formation n'est pas un phénomène statique, qui condamnerait les moins formés dès leur sortie de l'école. C'est parce que l'absence de formation initiale se conjugue avec des situations professionnelles desquelles les propositions de formation sont absentes qu'il se clôt. De fait, le vocabulaire employé par les personnes qui n'ont eu aucune formation depuis leur sortie du système scolaire (32 % des adultes) s'articule autour des mêmes thèmes que celui de la population des non formés depuis deux ans, avec quelques variations : la question des *moyens* matériels est rapprochée de celle de la *charge familiale* ; les personnes qui jugent la formation pas *nécessaire* pour leur *travail* sont moins nombreuses ; enfin, le vocabulaire de ceux qui auraient *souhaité* se former est plus fortement marqué par la *difficulté*, la *peur* d'avoir à *payer*, la *solitude*, le *découragement*.

Ainsi, les personnes initialement les moins diplômées, si elles se trouvent souvent dans un contexte détaché de la formation, ne s'en disent pas nécessairement désintéressées. L'accès à la formation, lié aux caractéristiques individuelles, est aussi attaché aux situations professionnelles. Autant que la formation initiale, le contexte professionnel et institutionnel apparaît déterminant dans la création et la réalisation d'un projet de formation, dans la constitution même d'un « appétit » pour la formation.

Pour les salariés, être dans une entreprise « formatrice »

C'est pour les salariés que le dispositif juridique et institutionnel, institué en 1971, est susceptible d'avoir le plus de prégnance : la loi a, en effet, introduit la présentation au comité d'entreprise d'un « plan

Tableau 2
Pour les salariés, être dans une entreprise « formatrice »

	Effet propre sur la probabilité d'avoir eu au moins une formation depuis mars 1998	
	sans les éléments de perception de l'environnement de formation	avec les éléments de perception de l'environnement de formation
Sexe	=	=
Nationalité autre que française	--	-
Âge	*****	*****
15-24 ans	++	+++
25-34 ans	+	+
35-44 ans	référence	référence
45-54 ans	-	-
55 ans ou plus	---	---
Niveau d'études	*****	*****
Supérieur (I, II)	+++	+++
Bac + 2 (III)	+++	+++
Bac (IV)	++	++
CAP, BEP (V)	référence	référence
3 ^{ème} (Vbis)	=	=
< 3 ^{ème} (VI)	---	---
Catégorie Socioprofessionnelle	*****	***
Cadre	++	=
Profession intermédiaire	++	+
Employé	référence	référence
Ouvrier	---	--
Salaire	*****	***
Moins de 5 000 francs	---	=
5 000 à moins de 7000 francs	--	-
7 000 à moins de 10000 francs	référence	référence
10 000 francs ou plus	++	++
Taille de l'entreprise	*****	**
Moins de 10 salariés	----	=
10 à 49 salariés	----	--
50 à 99 salariés	---	-
100 à 499 salariés	--	-
500 à 999 salariés	référence	référence
1 000 salariés ou plus	=	=
Secteur d'activité de l'entreprise	*****	*
Agriculture et industrie agricole	--	=
Autres industries	=	=
Industrie des biens intermédiaires	=	=
Construction	--	=
Commerce et réparation	-	=
Transports	=	=
Activités financières et immobilières	++	+
Services aux entreprises	-	=
Services aux particuliers	--	=
Éducation, santé, action sociale	référence	référence
Administrations	+	=
Entreprise publique ou nationale	++	=
Autres salariés suivent formations		*****
Tous		+++++
Les plus qualifiés		=
Autre		référence
Jamais		---
Existe-t-il un plan de formation ?		****
Non		référence
En connaît l'existence sans l'avoir consulté		---
L'a consulté		+
Pense avoir droit à un congé ou à un bilan		=
Pense que l'employeur a une obligation de formation pour adapter et prévenir un licenciement ...		++
Besoin ou envie non satisfait de formation		**
Oui, a formulé une demande à l'employeur		++
Oui mais pas de demande formulée		=
Non		référence
A refusé une formation proposée		=
A eu aménagement ou réduction du temps de travail		=
A eu nouveaux équipements ou techniques		++
A eu nouvelle organisation du travail		++

Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs » (quels que soient la nationalité, le niveau d'études...), le fait d'être salarié d'une entreprise de moins de 10 salariés divise par deux la probabilité d'avoir eu une formation dans les deux dernières années par rapport à la situation de référence. Mais, « toutes choses égales par ailleurs » (y compris le fait que les autres salariés partent en formation...), le fait d'être salarié d'une entreprise de moins de 10 salariés n'a pas d'impact significatif sur cette probabilité. Les « * » résument l'importance de l'impact de la variable sur cette probabilité.
Champ : salariés en mars 2000.

Source : enquête « formation continue 2000 » ; traitement : MES-DARES.

de formation » annuel (pour les entreprises de 50 salariés ou plus), la participation financière obligatoire (de 1,5 % de la masse salariale pour les entreprises de 10 salariés ou plus) et un dispositif d'accès à la formation continue à l'initiative du salarié (bilan de compétences (3), congé individuel de formation). En mars 2000, 45 % des salariés ont suivi au moins une formation continue dans les deux dernières années, toutes formations confondues. En trente ans, la proportion de salariés formés par leur entreprise a augmenté mais les durées de formations se sont réduites (4) et les inégalités d'accès, en particulier selon la taille de l'entreprise, la catégorie sociopro-

fessionnelle et le diplôme, persistent (5).

Toutes choses égales par ailleurs (tableau 2, colonne « sans »), le suivi d'une formation au cours des deux dernières années augmente avec le diplôme et la durée des études, diminue au contraire avec l'âge, est plus fréquent pour les cadres et les professions intermédiaires que pour les ouvriers, et aussi pour les salariés les mieux payés. Il dépend également de l'entreprise dans laquelle travaille la personne : d'abord sa taille (les entreprises d'au moins 500 salariés sont plus propices à un départ en formation), mais aussi son secteur d'activité. Les activités financières ou immobilières et les administrations apparaissent plus formatrices que l'agriculture, les services aux particuliers et la construction, qui le sont particulièrement peu. Il est plus probable d'avoir été formé si on travaille dans la fonction publique ou une entreprise nationale que

si on est salarié dans le privé. Au-delà de ces constatations classiques, l'enquête « formation continue 2000 » permet de cerner plus précisément les contextes de travail des salariés, qu'ils aient été formés ou non.

Ainsi, une majorité de salariés savent qu'il existe un plan de formation dans leur entreprise, surtout dans les entreprises d'au moins 50 salariés, et constatent que les autres salariés suivent des formations (tableau 3). L'influence des différents facteurs sur la probabilité d'avoir suivi une formation a pu être déterminée « toutes choses égales par ailleurs ». Le suivi d'une formation est très fortement lié à la perception par le salarié d'un environnement « formateur ». Par exemple, le fait que ses collègues dans l'entreprise suivent des formations apparaît capital pour l'accès à la formation, quelles que soient par ailleurs les caractéristiques de la personne et de son entreprise (ta-

(3) - Qui peut aussi être réalisé à l'initiative de l'employeur.

(4) - La formation professionnelle continue financée par les entreprises, Document du CE-REQ n° 147, mars 2000.

(5) - « La formation en entreprise continue de se développer », INSEE Première n° 759, février 2001.

Tableau 3
L'environnement de formation des salariés

	Ensemble des salariés en mars 2000 (100 %)	% de salariés ayant eu au moins une formation (la plus récente)...			
		entre janvier 1999 et mars 2000 (36 %)	entre mars 1998 et janvier 1999 (9 %)	avant mars 1998 seulement (31 %)	jamais (24 %)
Existe-t-il un plan de formation ?	100	100	100	100	100
Non	43	29	35	45	66
En connaissent l'existence sans l'avoir consulté	20	17	19	24	20
L'ont consulté	37	54	46	31	14
Les autres salariés suivent-ils des formations ?	100	100	100	100	100
Oui, tous	58	80	69	51	29
Les plus qualifiés	7	5	5	8	9
Oui, autres cas	7	5	8	8	7
Non, jamais	25	8	16	30	49
Ne sait pas	3	2	2	3	6
Pensent avoir droit à un congé ou à un bilan	45	54	54	45	29
Pensent que l'employeur a une obligation de formation pour adapter et prévenir un licenciement	80	87	85	81	67
Besoin ou envie non satisfait	100	100	100	100	100
Oui, a formulé une demande à l'employeur	11	16	14	10	5
Oui, mais pas de demande	13	12	14	14	12
Non	76	72	72	76	83
Ont refusé une formation proposée	5	6	6	5	3
Ont eu un aménagement ou réduction du temps de travail	27	31	31	27	21
Ont eu des nouveaux équipements ou techniques	46	59	55	44	26
Ont eu une nouvelle organisation du travail	34	43	41	32	21

Lecture : selon 43 % des salariés, il n'existe aucun plan de formation ou document présentant les formations dans leur entreprise. Ils sont 66 % dans ce cas parmi ceux qui n'ont jamais eu de formation continue.

Champ : salariés en mars 2000.

Source : enquête « formation continue 2000 ». Traitement : MES-DARES.

bleau 2, colonne « avec »). Être plutôt jeune, diplômé, pas ouvrier et bien payé, dans une entreprise d'au moins 500 salariés, demeurent des éléments favorables à la formation, mais tout cela est moins décisif que le fait que ses collègues suivent des formations. Ceux qui ont pris connaissance du plan de formation ou pensent que l'employeur a une obligation d'adaptation de ses salariés sont aussi plus souvent formés que les autres. Ni l'aménagement ou la réduction du temps de travail, ni les horaires de travail, n'ont d'influence significative sur l'existence de formations. L'introduction de nouveaux équipements ou d'une nouvelle organisation du travail semble en revanche s'accompagner souvent de la mise en œuvre de formations.

À cadre (taille et secteur d'activité) donné, il semble donc qu'il y ait des entreprises à culture formatrice, et celles qui ne proposent jamais de formation à leurs salariés (6). L'initiative de l'employeur dans la constitution de cet environnement « formateur » apparaît fondamentale. En effet, selon 42 % des salariés ayant eu une ou plusieurs formations entre janvier 1999 et mars 2000, celle-ci (ou au moins l'une d'entre elles) a été imposée par l'employeur. L'importance du contexte n'ôte cependant pas toute influence à l'initiative individuelle : si l'absence d'un plan de formation dans l'entreprise est cruciale pour ceux qui n'ont jamais eu de formation continue, avoir consulté ce plan de formation est plus important pour l'accès à la formation dans les deux dernières années que sa simple existence (tableau 3). De même, avoir non seulement ressenti un besoin insatisfait, mais aussi formulé une demande à son employeur, augmente significativement la probabilité d'avoir suivi une formation.

(6) - Voir « Les entreprises qui forment le plus leurs salariés recourent également à l'alternance », Premières Synthèses, DARES n°09.1, mars 2001.

Tableau 4
Comment les chômeurs ne se sont pas formés

	Chômeurs (100 %)	Formés (28 %)	Non formé depuis 2 ans (72 %)				Effet propre sur la probabilité d'avoir au moins une formation depuis mars 1998
			Moyens matériels (18 %)	Pas de besoins (16 %)	Trouver du travail (26 %)	Une demande non aboutie (40 %)	
Femmes	55	54	71	49	53	60	=
Présence d'enfants < 6 ans	17	19	44	14	12	16	=
Unité urbaine	100	100	100	100	100	100	***
Commune rurale	19	19	14	25	21	20	réf.
< 20 000 habitants	16	16	16	17	18	17	=
20 à 200 000 habitants	25	26	24	22	25	24	=
>200 000 habitants	25	25	28	18	24	27	=
Agglomération parisienne	15	14	18	18	12	12	- - -
Âge	100	100	100	100	100	100	*****
15-24 ans	16	20	10	8	9	10	++++
25-34 ans	27	31	40	28	24	29	=
35-44 ans	25	26	27	25	21	28	réf.
45-54 ans	20	18	17	25	23	19	=
55 ans ou plus	12	5	6	14	23	14	- - - - -
Niveau d'études	100	100	100	100	100	100	*****
Supérieur (I, II)	6	13	4	7	3	2	+++++++
Bac + 2 (III)	10	16	10	12	4	7	+++++
Bac (IV)	13	17	13	13	10	12	+++
CAP, BEP (V)	37	33	32	36	43	42	réf.
3 ^{ème} (Vbis)	11	10	17	9	11	12	=
< 3 ^{ème} (VI)	23	11	24	23	29	25	--
Catégorie socioprofessionnelle	100	100	100	100	100	100	****
Cadres et professions intermédiaires	10	19	10	13	6	7	++++
Employés	31	30	36	36	29	37	réf.
Ouvriers	27	25	21	28	28	29	=
Sans	32	26	33	23	37	27	=
Circonstances d'entrée au chômage	100	100	100	100	100	100	*
Fin de CDD	41	44	36	42	38	46	=
Licenciement	29	26	27	31	37	29	réf.
Démission	6	6	7	7	6	7	=
Fin d'études	7	9	4	5	3	7	=
Reprise d'activité	8	6	20	3	7	4	=
Autres	9	9	6	13	9	7	-
Ancienneté de chômage	100	100	100	100	100	100	***
Moins de 3 mois	20	26	24	24	15	19	réf.
3 à moins de 6 mois	16	19	15	21	17	13	-
6 mois à moins d'un an	18	20	23	21	11	15	=
1 à moins de 2 ans	16	16	12	9	17	15	-
2 ans ou plus	30	19	26	25	40	38	---
Inscription à l'ANPE	100	100	100	100	100	100	**
Inscrits + autres démarches récentes	61	68	56	59	51	66	réf.
Inscrits sans autre démarche	30	25	32	31	38	25	=
Non inscrits	10	7	12	10	11	9	--
A perçu une allocation	66	64	56	72	72	73	=
Pense que l'État, l'ANPE ou les ASSEDIC est susceptible d'offrir des formations	22	30	31	18	16	17	+++
A eu une FC avant mars 1998 (/ sortis du système scolaire)	52	66	52	48	49	49	++++
A eu un bilan de compétences	6	13	4	3	6	4	+++++
A eu un besoin ou une envie non satisfait de formation continue	29	34	35	24	23	31	=
Estime ses futurs besoins de formation professionnelle importants	59	74	67	45	44	58	variable non introduite dans ce modèle

Lecture : 54 % des chômeurs ayant eu au moins une formation depuis deux ans sont des femmes, alors qu'elles représentent 55 % de l'ensemble des chômeurs. Elles représentent 71 % des chômeurs n'ayant pas eu de formation depuis deux ans qui répondent à la question « pourquoi » en parlant d'un manque de moyens matériels.

Effet propre : « toutes choses égales par ailleurs » (quels que soient le sexe, le niveau d'études...), le fait d'avoir suivi une formation avant mars 1998 multiplie par deux la probabilité d'avoir eu une formation entre mars 1998 et mars 2000, avoir 55 ans ou plus divise par deux cette probabilité par rapport à la situation de référence. Les « * » résument l'importance de l'impact de la variable sur cette probabilité.

Champ : salariés en mars 2000.

Source : enquête « formation continue 2000 » ; traitement : MES-DARES.

Les chômeurs entre isolement et découragement...

Parmi les personnes au chômage en mars 2000, 72 % n'ont suivi aucune formation en deux ans. Les réponses des chômeurs à la question « pourquoi n'avez-vous suivi aucune formation depuis mars 1998 ? » se centrent plus spécialement autour de quatre pôles.

Une partie (18 %) décrit le *manque de moyens* et de *temps disponibles* pour la formation. *Garde d'enfants*, problèmes de *déplacement* se conjuguent à l'absence de *moyens financiers* pour ces jeunes femmes qui n'ont souvent pas d'allocation (tableau 4). Elles anticipent pourtant des besoins importants et comptent sur le service public de l'emploi.

Une autre partie des réponses (16 %) regroupe les anciens salariés et indépendants, cadres ou employés, qui ne *ressentent* pas de *besoin* de formation *professionnelle*. Ils sont chômeurs depuis moins d'un an et touchent une allocation (en général, l'allocation unique dégressive), ont de fréquents rendez-vous à l'ANPE. Ils n'ont jamais eu de formation et n'en anticipent pas le besoin.

Un quart des chômeurs non formés depuis deux ans *préférerait*

trouver du travail et se disent parfois découragés par leur *âge*. Ils ont été licenciés, sont souvent âgés, et au chômage depuis longtemps. Bien qu'ils aient bénéficié plus souvent que les autres d'un bilan de compétences, ils n'ont pas demandé de formation.

Enfin, 40 % des réponses des chômeurs transcrivent un *souhait de formation*. Elles relatent une *demande* qui n'a pas *abouti*, un regret de l'absence ou de l'inadéquation des *propositions* de l'ANPE ou d'un ancien *employeur*. Ce discours est plus particulièrement tenu par des ouvriers, au chômage suite à une fin de CDD mais parfois depuis longtemps et qui peuvent percevoir une allocation de solidarité. En contact avec l'ANPE, ils ont souvent demandé une formation.

Les réponses des chômeurs interrogés sur la formation continue dépendent peu de leur niveau d'études et de leur âge mais sont influencées par la perception d'une allocation, les circonstances de l'entrée au chômage et l'ancienneté de cet événement. Ainsi, ceux qui anticipent de futurs besoins en formation professionnelle ne sont pas nécessairement déjà les plus formés, mais souvent des femmes en reprise d'activité gênées par des contraintes matérielles. De la même façon, des ouvriers aux faibles

moyens financiers semblent proches d'une démarche de formation (inscription à l'ANPE, demande...). Au total, pour les chômeurs, les attentes en matière de formation continue sont présentes dans les réponses de personnes qui, de fait, accèdent peu aux stages.

L'accès à la formation, pour les chômeurs, est très dépendant de leur niveau d'études initial et de leur âge (tableau 4, dernière colonne). Cela se conjugue à une anticipation des besoins futurs de formation professionnelle et à l'existence d'expériences passées de formation continue. L'ancienneté de chômage diminue significativement la probabilité d'avoir suivi une formation (surtout après deux ans de chômage), tandis que la connaissance des dispositifs proposés par le service public de l'emploi l'augmente. En revanche, les circonstances d'entrée au chômage (licenciement, démission, fin de CDD, reprise ou début d'activité) et le niveau (ou l'absence) des allocations n'influencent pas cette probabilité, alors qu'elles influencent fortement les motivations vis-à-vis de la formation apparues dans les réponses des chômeurs.

Anne-Lise AUCOUTURIER
(DARES).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [http : //www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr) PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (ITC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.